

Raisonnance

Le cahier de réflexion des maires francophones

Juin 2020

GOUVERNANCE VISION | ENGAGEMENT | RISQUES



RÉUNIR
LES DESTINS,
RESPECTER
LES DIVERSITÉS

AIMF





Sommaire

Questions & réflexions

Face aux risques, que peuvent les maires ? 6

Le sport, un pari risqué ? 8

Les villes sont les terrains d'expérimentation de toutes les innovations 11

Solutions concrètes

Numérique au service de la culture et du sport 14

Attractivité de la ville 21

Vivre-ensemble 24

Femmes & développement 27

Jeunesse & santé 30

Démocratisation de l'accès à l'eau et à l'assainissement 33



Édito

Par Robert Beugré Mambé,
Ministre-Gouverneur d'Abidjan.

Que peuvent les maires ?

D epuis plusieurs mois, sur le site internet de l'AIMF, le dessinateur Lofti donne son regard humoristique de la vie quotidienne dans les villes. Quand il doit croquer le personnage du maire, il le désigne par une écharpe aux couleurs du pays... Ce simple accessoire distingue le maire de tous les autres citoyens. Il traduit la charge à porter, mais aussi la représentation de l'élu au sein de la communauté, sa participation à l'échelle locale de l'unité nationale.

Être maire est donc une représentation, mais c'est d'abord une fonction qui porte sur tant d'enjeux qu'elle déborde souvent les préventions d'un engagement raisonnable. Il y faut la conscience d'une incarnation de l'autorité et de l'action, toutes deux portées sur le territoire. Donner au maire le pouvoir de police est bien la confirmation de sa légitimité à l'exercer, si nécessaire. Le voir engagé à la gestion ordinaire, à la bonne organisation des routes, des écoles, des hôpitaux et des dispensaires, de la distribution de l'eau ou du ramassage des déchets rappelle que rien de ces services si indispensables à notre quotidien ne serait possible sans une coordination locale et l'application de choix dans l'allocation des ressources, qu'elles soient financières ou humaines. Il ne serait pas davantage possible de faire commerce, d'organiser le travail des entreprises et de pratiquer des loisirs et juste de vivre en société sans l'ensemble des biens et des services publics qui sont produits par les structures municipales.

La politique, c'est-à-dire au sens étymologique la gestion de la cité, est d'abord une action avant d'être une idée et un discours. Cependant, il n'est nul maire qui ne saurait tenir son rôle comme s'il n'était qu'en charge de rendre des services, comme s'il était un épicer. Une ville, pour permettre la société, doit émettre un récit. Et le maire en est l'interprète, en mobilisant la mémoire et en témoignant de l'histoire heureuse ou tragique, en ordonnant le présent par ses choix, enfin en exprimant les desseins à

venir, non pour lui mais pour les habitants et le territoire. L'exercice est difficile de tenir les temporalités qu'une ville sédimente. Le maire concentre donc bien des préoccupations auxquelles il doit accorder une égale attention : les attentes quotidiennes, les crises imprévisibles, les problèmes globaux structurels. S'il doit se préoccuper d'abord de son territoire, il ne saurait être sourd au monde qui l'entoure, à l'environnement, à ses voisins et aux autres. Il doit entraîner face à la concurrence, mais aussi pouvoir engager des actions concertées et des coopérations. Les questions climatiques et les effets sur la biodiversité sont désormais incontournables. Mais la réponse à l'urgence ne saurait combler l'absence de perspectives. Il n'est plus possible de sacrifier au présent les promesses du futur. S'il est nécessaire d'offrir aujourd'hui un bon cadre de vie sur son territoire, pour tous les habitants, les plus jeunes et les plus anciens, les actifs et les autres, il lui faut aussi accueillir les nouvelles populations qui ne manqueront pas de venir, et anticiper ce que seront les attentes, les infrastructures, les contraintes futures, les pratiques futures, plus exigeantes de transparence et de frugalité.

Finalement, une ville est un territoire aux frontières indécises, riche de ses activités et de ses gens, riche aussi de sa diversité. Mais elle n'est pas un isolat. Les affaires de la nation ne lui sont pas étrangères car elles déterminent les principes, les pratiques et les lois. Pour animer et promettre un avenir aux villes, il faut mener ensemble toutes les missions, mais aussi, peut-être surtout, en comprendre la complexité et la cohérence. La responsabilité est grande alors même que nous vivons en univers incertain et que tout un ensemble de phénomènes ne dépend pas de la gestion locale. Il y a donc une part de risque à retenir. Et le maire doit mesurer les risques, les raisonner par l'information dont il dispose et s'engager. Que sait-il au moment de décider ? Jamais assez au regard des conséquences des décisions. Mais il faut pourtant trancher et mobiliser assez d'arguments pour arbitrer entre les alternatives. ■

La politique, c'est-à-dire au sens étymologique la gestion de la cité, est d'abord une action avant d'être une idée et un discours.



L'AUTEUR LIONEL PRIGENT

est Professeur des universités à l'Institut de Géoarchitecture de Brest où il enseigne l'économie et l'urbanisme. Il étudie les politiques publiques et leurs transformations, particulièrement sur les territoires urbains.



Questions & réflexions

Par Lionel Prigent

Face aux risques, que peuvent les maires ?

Echappant aux règles de la probabilité, un événement aléatoire peut transformer radicalement et définitivement la vie. Ces dernières années, nous avons connu bien des situations de cette nature, partout dans le monde. Une crise économique, des menaces terroristes, des mouvements sociaux, une vague migratoire, une catastrophe climatique (sécheresse ou inondation) et plus récemment encore, une crise sanitaire qui paralyse les activités sociales et économiques dans le monde entier.

Dans l'essai que Nassim Nicholas Taleb a écrit en 2007 pour décrire le Cygne Noir¹ et ses effets, trois caractéristiques étaient relevées pour traduire la rareté de l'événement, ses conséquences et sa prévisibilité rétrospective. Premièrement, il s'agissait d'une aberration, située en dehors du cadre ordinaire de notre réflexion, car rien dans le passé n'indiquait de façon convaincante qu'il ait des chances de se produire. Deuxièmement, son impact était extrêmement fort pour toutes les personnes et

tous les territoires concernés. Troisièmement, en dépit de son statut d'aberration, la nature humaine conduisait à formuler, ex-post, des explications sur sa survenue.

Or, nos sociétés, dans toutes les régions du monde, aspirent à vouloir maîtriser, organiser, prévoir. Et nous y sommes en large partie parvenus : l'industrialisation² puis la mondialisation ont permis de constituer des chaînes de valeur extrêmement complexes qui passent d'un bureau d'ingénieurs à une usine de production puis vers les distributeurs et les clients, d'une métropole à une autre. Le philosophe Hartmut Rosa dit de notre époque qu'elle est une modernité tardive : elle a fait des espérances d'hier ses certitudes alors qu'elle a poussé aux limites l'utilisation de toutes les ressources disponibles, de la nature, de l'espace et même du temps. Alors que l'horizon s'assombrit et que nous ne cessions d'accumuler les événements imprévisibles, se dénoue peu à peu l'illusion que tout est sous contrôle.

La fortuna

Pour les sociétés préindustrielles, ce sont les épidémies et les catastrophes climatiques qui constituaient les risques les plus mortels. Aucune énergie humaine ne suffisait à les affronter et il fallait s'en remettre à la volonté des dieux, c'est-à-dire la *fortuna*, qui décidait du destin de chacun et de tous. À l'inverse, ce sont les conséquences des actions des hommes qui ont produit les risques des sociétés modernes, qu'il s'agisse des guerres, des pollutions, des catastrophes naturelles ou encore des crises économiques. Et c'était aussi responsabilité humaine que de s'en extraire. Mais cela n'était possible que par la constitution d'autorités publiques dont la puissance permettait de contenir les chocs et de surmonter les inquiétudes par la capacité simultanée à porter assistance, à mobiliser les ressources, à utiliser la raison pour apporter des réponses et pour se rapprocher du risque zéro³. Les États-nations, depuis le XIX^e siècle ont été les principales figures de cette autorité publique. Et plus localement, les villes, et leurs représentants, les maires, ont été systématiquement mobilisés pour faire face aux tensions.

Aujourd'hui, dans un monde en transition, qui doit intégrer les effets simultanés de la mondialisation, des bouleversements technologiques, de l'extrême mobilité des individus, des marchandises, des capitaux, et des menaces climatiques, les États font l'objet d'une défiance grandissante alors que leur capacité d'intervention s'est érodée. À l'inverse, dans pratiquement tous les sujets, du climat à l'éducation et à la sécurité, les villes sont de plus en plus mobilisées. Mais elles doivent faire face à un temps nouveau où l'on redoute à la fois l'inconséquence des activités des hommes et les colères du monde.

Naviguer par gros temps

Qui donc a pu imaginer qu'un maire était l'entrepreneur de son territoire, tel un chef d'entreprise devant ses ressources humaines et son stock de marchandises ? Entendre ressasser cette analogie de la comptabilité, qui conduisait à contenir les ressources des villes d'un côté, à augmenter les services qu'elles devaient rendre à leurs administrés de l'autre, a donné à se représenter le maire comme un commerçant appliqué et leurs territoires comme des marques en concurrence les unes contre les autres, soucieuses d'offrir partout des prestations semblables.

¹ Taleb N. N. *Le cygne noir*. Paris : Les Belles Lettres, 2010. 496 p.

² Serge Audier a qualifié « d'âge productiviste » ce temps de la maîtrise du monde, qui a permis à la fois d'éloigner les pénuries et de faire disparaître presque toutes les grandes calamités sanitaires qui ont accompagné l'histoire de l'humanité. La vitesse avec laquelle l'épidémie de VIH a été mise sous contrôle dès la fin des années 1980 est de ce point exemplaire. Les échecs sont désormais dus à des inégalités de revenus et de développement des pays, davantage qu'à une impuissance sanitaire.

³ Beck U. *La société du risque*. Champs Essais. Paris : Flammarion, 2008. 521 p.

⁴ Lihlgren Grandi L. *Le nouveau rôle international des villes*. Paris : Terra Nova, 2020. 42 p.

⁵ Voir sur ces sujets Deaton A. *La grande évasion. Santé, richesse et origine des inégalités*. Paris : Presses universitaires de France, 2016. 400 p., Piketty T. *Capital et idéologie*. Paris : Seuil, 2019. 1232 p., Saez E., Zucman G. *Le triomphe de l'injustice*. Paris : Seuil, 2020. 304 p.

⁶ « Chaque génération rêve de la suivante », rapportait Jules Michelet.

⁷ Castel P.-H. *Le mal qui vient*. Paris : Les éditions du Cerf, 2018. 256 p.

⁸ Rawls J. *Théorie de la justice. Essais*. Paris : Points, 2009 (1971). 665 p.

⁹ Jonas H. *Le Principe Responsabilité*. Champs Essais. Paris : Flammarion, 2000. 470 p.

¹⁰ Keynes J. M. *La pauvreté dans l'abondance*. Paris : Gallimard, 2002. 296 p.

¹¹ Girard R. *Le bouc émissaire*. Paris : Le Livre de Poche, 1982. 322 p.

¹² Boucheron P. *Conjurer la peur*. Points Histoire. Paris : Éditions du Seuil, 2015. 384 p.

¹³ Fukuyama F. *La fin de l'histoire et le dernier homme*. Paris : Flammarion, 1992. 456 p.

¹⁴ Machiavel N. « Discours sur la première décade de Tite-Live ». In : *Œuvres Complètes*. Paris : [s.n.], 1952. p. 1-1664.

Ces dynamiques ont induit une logique de gestion au plus juste de la part des collectivités. À force de voir les politiques municipales se ressembler à travers la planète, on en a oublié qu'elles sont d'abord le fruit de trois conséquences : l'aspiration grandissante des villes à plus d'initiative d'une part, l'augmentation des aspirations individuelles d'autre part, la difficulté à mobiliser des ressources, enfin. Mais il est des villes comme des autres institutions sociales, leur défaut aurait des conséquences plus graves que la faillite d'une entreprise. Car elles ont en charge bien des aspects de la vie qui échappe au marché.

La montée en puissance des villes trouve des explications dans un monde en transition. Elle traduit leur poids démographique et économique croissant, que montrent les phénomènes d'urbanisation et de métropolisation. Face aux défis du changement climatique et des inégalités⁴, les villes ont pris conscience qu'elles disposaient d'une bonne échelle d'action, plus pertinente parfois que l'échelle nationale car plus adaptée au territoire vécu. Elles sont aussi devenues plus immédiatement comptables des ressources disponibles pour satisfaire leurs habitants tandis que les politiques nationales cessaient de réduire les inégalités⁵.

Nul ne peut vivre sans espérance, sans attendre, pour lui ou ses suivants⁶, un sort plus juste. Or, nous semblons au cœur de la tempête. Et les Cassandres sont de plus en plus nombreux qui prétendent apercevoir, dans les soubresauts de l'actualité, le mal qui vient⁷. Nous vivrions ainsi les temps de la fin, prélude à la fin des temps. Dans ce contexte, face aux risques, que peuvent les maires ? Comment parviennent-ils à exercer la charge d'organiser les espaces et les services urbains dans des sociétés qui ont si radicalement changé, dans lesquelles les conditions individuelles et collectives sont devenues chaque jour plus fragmentées ?

Suivre les lignes d'horizon

Avant même d'être un combat d'idées, la politique est affaire d'actions : faire, tenir, saisir, agir pour tous. Et pour gouverner, que savent les maires ? Jamais assez, sans doute, au regard des conséquences de leurs décisions. Mais la mobilisation des connaissances et des conseils disponibles et raisonnables permette de peser

les effets qui résulteraient de leur action ou de leur inaction. Le risque n'est pas seulement ce qui est déjà advenu ; il s'extract aussi de ce qui pourrait advenir.

Une double lecture est donc essentielle : administrer le présent et engager l'avenir. C'est pourquoi il ne faut jamais perdre de vue les lignes d'horizon. Elles donnent la destination commune. Il est possible de se rappeler ici les perspectives proposées par John Rawls, par exemple. Sa théorie de la justice⁸ impliquait qu'il était utile, en premier lieu, de se préoccuper de l'amélioration du sort des moins favorisés. Plus tard, Hans Jonas a introduit le principe Responsabilité⁹, impératif d'action pour préserver aux générations futures une vie authentiquement humaine. D'autres principes sont à expliciter pour définir les choix communs : garantir les libertés, réduire les inégalités, assurer l'accueil, améliorer la transparence. Mais il est des objectifs moins évidents mais tout aussi indispensables comme accroître la confiance et conjurer la peur.

En effet, la confiance structure ce que désigne implicitement les idéologies : une manière de concevoir le vivre-ensemble. Au fil du temps, cette confiance s'érode, tandis que se sont aggravés les symptômes des crises de la modernité : une incertitude sur le sens de l'histoire, une fragilisation des territoires et de la nature ainsi qu'une pauvreté dans l'abondance¹⁰. Deux issues s'imposent ordinairement : soit accepter d'être soi-même la cause du désordre et s'escrimer à réparer, soit désigner celui qui devra porter la faute, l'autre, « étranger », qui devient menace et bouc émissaire¹¹.

Aucune de ces deux issues n'est durablement possible. Pour vivre malgré la tempête, il faut conjurer la peur¹² car il n'y a pas de fin de l'histoire¹³. Il y aura toujours des décisions à prendre et, inévitablement, elles demeureront incertaines. Les maires n'ont d'autres choix que de faire face aux caprices de la *fortuna* : « Ils ignorent quel est son but ; et comme elle n'agit que par des voies obscures et détournées, il leur reste toujours l'espérance ; et dans cette espérance, ils doivent puiser la force de ne jamais s'abandonner, en quelque infortune et misère qu'ils puissent se trouver »¹⁴. ■



“

L'AUTEUR GRÉGOIRE JUNOD

Syndic de la ville de Lausanne depuis Juillet 2016, Grégoire Junod est également à la tête de la direction de la culture et du développement urbain. Diplômé en histoire et en économie de l'Université de Lausanne, il devient conseiller communal à Lausanne en 1998, puis député au Grand Conseil Vaudois en 2007, avant d'être élu à la Municipalité de Lausanne en 2011. Grégoire Junod est président de l'Union Mondiale des Villes Olympiques, association dont le siège est à Lausanne, Capitale Olympique.



Questions & réflexions

Par Grégoire Junod

Le sport, un pari risqué ?

A lors que plus de 150 pays luttent contre la propagation de la pandémie du Covid-19, le sport semble bien loin des préoccupations actuelles. Pour beaucoup, cela se résume à un spectacle, un divertissement et une affaire de business.

Dans la crise actuelle, une des premières mesures appliquées par les États frappés par la pandémie a été d'annuler les grands événements, notamment sportifs, afin de ralentir et limiter la propagation du virus. La pratique sportive collective ou individuelle a également été fortement limitée voire totalement interdite. Dans certains pays, même un jogging solitaire est aujourd'hui proscrit. Ces mesures de confinement répondent à un impératif et à une urgence sanitaire qu'il n'est évidemment pas question de contester ici. Bien au contraire. L'effort collectif et solidaire que nous engageons

tous, à l'échelle des États mais également des Villes, pour combattre la pandémie, relève d'une impérieuse nécessité.

Mais cette période particulière, où le sport nous est presque interdit, que ce soit comme spectateur ou acteur, relève aussi son importance en termes de cohésion sociale et d'émancipation. C'est quand on y a pas accès qu'on réalise souvent l'importance des choses qui nous sont indispensables. À cet égard, la fin des grands rassemblements sportifs et populaires ainsi des émotions collectives qui les accompagnent est loin d'être une affaire anodine. Et le sport demeure un formidable ferment de lien social. Le sport comme l'activité physique jouent également un rôle crucial pour la santé et l'équilibre mental des individus et constituent des ressources importantes en période de crise.

Au-delà de la situation inédite que nous traversons aujourd'hui, le sport demeure donc un enjeu majeur en termes de politiques publiques, en particulier pour les villes ; c'est une réponse transversale à de nombreuses questions, bien au-delà des seuls enjeux de santé publique. Le sport est un outil d'intégration sociale, de lutte contre l'isolement, d'insertion au niveau des quartiers. Les infrastructures sportives participent de l'aménagement des espaces urbains et de la mobilité. Enfin, le sport est une activité économique qui sert de vitrine pour promouvoir le dynamisme ou l'attrait touristique d'une ville. Malgré cela, la politique sportive d'une ville est souvent réduite à sa partie la plus visible que représentent les grands événements sportifs.

Voir au-delà de l'événement.

Les grands événements sportifs ne se résument pas à une manifestation de quelques jours, ils sont l'occasion pour une ville de se projeter dans le futur, de définir une politique ambitieuse et d'engendrer des changements durables et positifs pour leur communauté. À ce titre, les investissements consentis pour une manifestation ponctuelle dépassent largement le cadre spatio-temporel d'un seul événement. Les grandes manifestations se révèlent souvent être un déclencheur, un catalyseur, une rampe de lancement au service d'ambitions plus larges pour une ville. L'organisation d'événements sportifs constitue dès lors une prise de risque pour les élus qui est à deux niveaux : à court terme, s'assurer que l'événement se déroule au mieux, avec souvent une très forte pression sur la tenue des budgets, et à long terme, veiller à ce que l'ensemble de ces investissements - qu'ils soient financiers, humains ou matériels - tiennent leurs promesses et servent la population et la ville. C'est tout l'enjeu de l'héritage des grands événements.

Un risque, mais aussi tellement de bénéfices.

La préparation et l'anticipation sont dès lors une clé du succès pour les villes comme l'illustrent les quelques exemples livrés ici. Sport et santé sont indissociables. Buenos Aires, premier pays de l'hémisphère sud à accueillir les Jeux Olympiques de la Jeunesse en 2018, s'est servi du sport comme d'un outil de santé publique, alors même que la ville, et plus largement le pays, sont confrontés à un problème d'obésité substantiel.

L'urbanisme se voit repensé. Ainsi, Montréal est devenue une pionnière en matière de "design actif", mouvement qui vise à utiliser les éléments urbains et immobiliers – escaliers, trottoirs, trajets vers les transports en commun, etc. – comme autant d'éléments favorisant l'activité physique sans même s'en rendre compte.

Les grandes manifestations se révèlent souvent être un déclencheur, un catalyseur, une rampe de lancement au service d'ambitions plus larges pour une ville.

Les grands événements sportifs et les infrastructures sportives ne sont rien sans des athlètes, bénévoles, sportifs amateurs pour les faire vivre. Les athlètes sont de fantastiques ambassadeurs en termes de motivation et d'engagement. Ils incarnent des valeurs qui parlent à toutes les générations et servent de modèles permettant de transmettre des messages éducatifs. La Ville de Nantes a relevé le pari d'accueillir des grands événements sportifs internationaux et d'héberger des clubs d'élite pour animer le territoire et fédérer la population.

L'économie et le sport sont intrinsèquement liés. La Ville de Paris accueille depuis 2015 le Tremplin, une plateforme d'innovation dédiée au sport qui rassemble des startups, des acteurs institutionnels et des grandes entreprises du secteur. La Ville d'Abidjan a vu naître sur son territoire l'AGORA KOUAMASSI, qui est le premier centre "sport for all, sport for good", créé dans le but de promouvoir le développement de la pratique sportive. L'Agora, aujourd'hui financièrement autonome, est gérée selon les principes de l'économie sociale et solidaire et inclut un micro-incubateur géré par le Yunus Sports Hub.

Le sport est enfin une vitrine. Au-delà d'événements organisés dans les infrastructures dédiées au sport, les villes utilisent les manifestations sportives pour promouvoir l'image de la ville et développer le tourisme. Espaces verts, monuments, spécialités culinaires, offre culturelle peuvent être mis à l'honneur à l'occasion d'événements sportifs à l'instar de ce qu'ont fait Londres ou Barcelone.

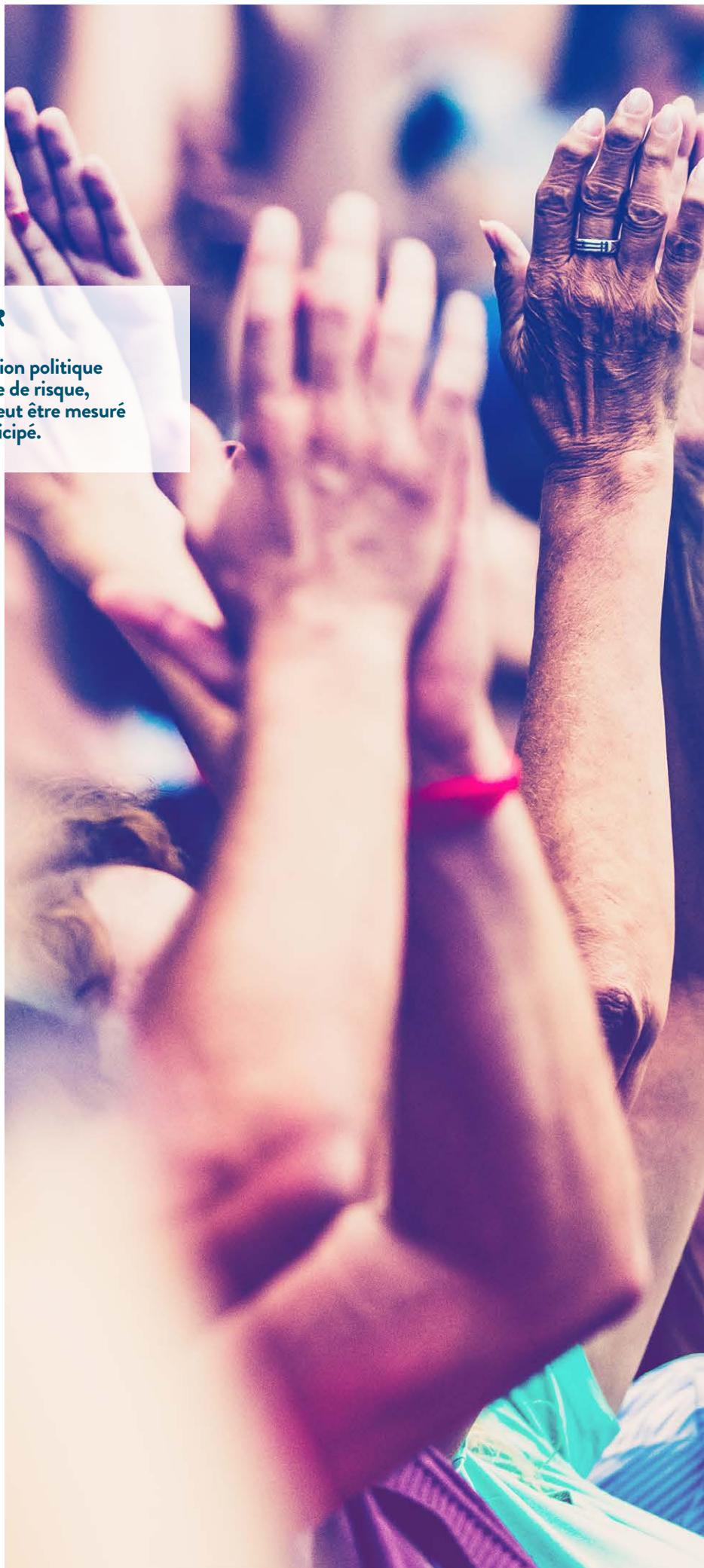
Le sport, un risque très calculé et un vrai pari sur l'avenir.

Aujourd'hui, les villes voient le sport comme une politique transversale dépassant largement les contours de la pratique sportive structurée.

Dans un monde où il n'existe pas de modèle unique et préconçu, les réseaux de villes sont une force et une source d'inspiration à laquelle puiser les idées les plus innovantes, les pratiques les plus rationnelles et les outils les plus adaptés pour créer ses propres politiques en fonction de ses propres besoins. Chaque décision politique est une prise de risque, mais ce risque peut être mesuré et anticipé.

Les réseaux de villes, comme l'AIMF ou l'Union Mondiale des Villes Olympiques, en partageant expériences et connaissances, contribuent à minimiser ces risques, à optimiser les choix et à élargir le champ des possibles afin de construire l'avenir de nos villes.

Aujourd'hui, plus que jamais, ces réseaux invoquent la valeur première et le lien fondamental qui fédèrent leurs membres : la solidarité. ■



Chaque décision politique est une prise de risque, mais ce risque peut être mesuré et anticipé.



L'AUTEUR LIONEL PRIGENT

est Professeur des universités à l'Institut de Géoarchitecture de Brest où il enseigne l'économie et l'urbanisme. Il étudie les politiques publiques et leurs transformations, particulièrement sur les territoires urbains.



Questions & réflexions

Par Lionel Prigent

Les villes sont les terrains d'expérimentation de toutes les innovations

Il a fallu l'expérience du confinement pour explorer l'atonie du monde dès lors que chacun est assigné à résidence. En quelques semaines, les gestes ordinaires, les libertés et les devoirs ont été chamboulés. Les rues désertes et les marchés fermés offrent les images les plus saisissantes de la crise sanitaire. Même les hyper-lieux¹, espaces emblématiques de la mondialisation, ont été subitement évacués. Pourtant, aussitôt, des accommodements se sont mis en place, des solidarités sont nées qui rapportent les conditions incontournables des sociétés. Même réduit au cœur de sa cellule sociale, l'humain déborde d'énergie et s'évade. Il y a bien sûr les moyens techniques qu'internet et les réseaux sociaux prodiguent... Mais que dire alors des rendez-vous au balcon que des

résidences entières en Italie, en Espagne, en France se donnent pour interpréter des chansons, jouer de la musique et applaudir en cadence ? Par l'absurde que crée l'arrêt de toutes les économies, nous redécouvrons l'évidence.

Le lieu importe donc encore. « (...) alors que tout pousse vers une unification sans précédent de la planète, le vieux monde des corps et des distances, de la matière et des étendues, des espaces et des frontières, persiste en se métamorphosant », nous enseigne Achille Mbembe². Et parmi tous les espaces, les villes sont les creusets où se concentrent les vies, les imaginaires, les cultures, mais aussi les pouvoirs et les ressources ! C'est pourquoi elles ne peuvent échapper aux responsabilités qui fondent sur elles à tout instant.

¹ Lussault M. Hyper-lieux. La couleur des idées. Paris : Seuil, 2017. 307 p.

² Mbembe A. Brutalisme. Paris : La Découverte, 2020. 246 p.

Comment répondre aux menaces environnementales auxquelles nous avons finalement jusqu'ici opposé une habitation de moins en moins tenable ? Comment assurer la vie quotidienne, les approvisionnements, les activités nécessaires mais aussi plus simplement les liens sociaux lorsque surviennent des crises sanitaires comme les pandémies³ ou les catastrophes naturelles ou technologiques ? Comment contenir les effets des mouvements de population causés par les formes de notre développement économique ou par les différentes formes de crises ? Comment enfin, les villes peuvent-elles organiser des meilleures conditions de vie pour les populations présentes et pour celles à venir ?

Car c'est de l'incertitude de sa propre condition que naît le plus souvent la défiance à l'endroit des autres⁴. C'est pourquoi il est important pour que les villes soient aussi les terrains d'expérimentation de toutes les innovations qui permettent d'améliorer la vie quotidienne, d'accompagner l'évolution des mœurs, de sécuriser les pratiques et d'accorder plus de place aux personnes peu visibles dans l'espace public. Qu'il soit question de santé, d'énergie, d'approvisionnement d'eau, de pratiques sportives, de développement économique, les villes disposent d'une grande latitude pour mener des projets ou pour accompagner les initiatives des habitants. Avec un seul principe : changer réellement la vie. La liberté doit se prendre comme un risque et non comme une évidence. René Char nous le rappelle : « ce qui vient au monde pour ne rien troubler ne mérite ni égards ni patience ». ■



“
La liberté doit se prendre comme un risque et non comme une évidence.

Solutions concrètes

**Numérique
au service de la
culture et du sport**

Attractivité de la ville

Vivre-ensemble

**Femmes &
développement**

Jeunesse & santé

**Démocratisation
de l'accès à l'eau
et à l'assainissement**

³ Les alertes ont été nombreuses ces dernières années : le SRAS et Ébola avant le Covid-19.

⁴ Mounk Y. Le peuple contre la démocratie. Paris : Éditions de l'Observatoire, 2018. 400 p.

Numérique au service de la culture et du sport



- Normes et villes durables
- Les industries culturelles et créatives comme levier de développement
- Solution innovante de recommandation de livres
- Carte de localisation connectée pour les bibliothèques et les médiathèques
- TuttiStori : un outil d'écriture d'histoires digitales
- All To Sport : le sport & l'innovation

Solution à mettre en œuvre
Coût 500 000 €

Numérique au service de la culture et du sport



Normes et villes durables

La question des villes durables et intelligentes est un sujet au cœur des travaux des commissions de normalisation et de standardisation au niveau international (ISO). Notamment, le comité technique ISO TC 268 sur les « Villes et Communautés durables », créé à l'initiative de la France qui en assure la présidence. Il définit des modalités de gouvernance, les indicateurs, qui ont vocation à appuyer les villes dans leur travail quotidien et à faciliter les interactions entre les autorités locales et les acteurs de son environnement : secteur privé, partenaires financiers, investisseurs, société civile. Mais, les normes issues de ce groupe ont été définies essentiellement par les pays industrialisés. Les normes et indicateurs ne reflètent donc pas suffisamment les réalités des villes africaines.

Dans ce contexte, l'AIMF, en lien avec l'Agence Française de Normalisation (AFNOR) et la Commission nationale française « Villes et territoires durables et intelligents » a mis en place un groupe d'experts composé de cadres territoriaux de villes africaines et de représentants des commissions nationales de normalisation spécialisées en matière de décentralisation afin de permettre l'utilisation et les éventuelles adaptations de ces normes.

Deux villes pilotes, Ouagadougou et Douala, sont volontaires pour les utiliser dans la réalisation de deux grands projets d'aménagement urbain.

L'objectif est d'accompagner les villes de Ouagadougou et de Douala dans l'utilisation des standards de management de projet « ville durable » ISO 37101 et ISO 37104 et dans la mise en œuvre de deux grands projets d'aménagement urbain. Les enjeux sont d'améliorer les standards de qualité de mise en œuvre de projets urbains par les services de ces deux métropoles, et de tester les indicateurs produits dans le cadre du TC 268. Il s'agit aussi d'adapter les normes en fonction de l'expérience du terrain.

La démarche va consister à informer et sensibiliser les services techniques des municipalités en vue de la prise en compte des standards dès la phase de conception des programmes. Dans ce cadre, sont prévus des échanges d'expertise et d'assistance technique avec une collectivité française sur l'utilisation des standards 37101 et 37104 dans la mise en œuvre des projets. Il en résultera un retour d'expérience et une capitalisation en vue d'éventuelles évolutions des indicateurs et des normes au sein du Comité technique de l'ISO TC 268. Le cas échéant, il sera procédé à une certification de la démarche par un organisme certificateur.

Solution à mettre en œuvre
Coût 2 millions d'€

Numérique au service
de la culture et du sport

Les industries culturelles et créatives comme levier de développement



Avec 2,4 millions d'emplois et 58 milliards \$ de chiffre d'affaires, les industries culturelles et créatives sont un employeur clé en Afrique et au Moyen-Orient. Elles représentent un potentiel en particulier pour la jeunesse africaine par une diversité de métiers et de secteurs dans un continent où la capacité de création d'emploi est faible, y compris dans le secteur informel où la précarité des emplois et des sous-emplois reste relativement importante. Kinshasa et Brazzaville, les deux capitales les plus proches au monde, avec l'appui de l'AIMF et de l'UNESCO, se sont engagées dans le développement d'une coopération culturelle renforcée et sur la structuration d'un projet de développement territorial basé sur les industries culturelles et créatives. L'objectif serait d'accompagner les deux villes dans la structuration de leurs secteurs culturel et créatif au service des différentes dimensions du développement durable.

- Dans ce cadre, il sera mis en œuvre des actions permettant de favoriser le rapprochement des deux villes :
- Organiser un festival entre les deux rives, dont la première édition se tiendra à l'occasion des Jeux de la francophonie,
 - Financer la construction de deux équipements culturels de proximité conçus sur un « modèle type » similaire et adapté aux besoins.

Ce programme réclamera aussi un renforcement de la coopération sous-régionale, régionale et internationale. Au niveau international ; l'AIMF, l'UNESCO et l'ONG Culture & Développement assisteront la maîtrise d'ouvrage, l'AIMF en qualité de co-financeur, gérera le tour de table financier. La démarche réseau viendra renforcer le maillage, les échanges et la capitalisation des expériences.

Ce programme permettra aux villes de Kinshasa et Brazzaville de disposer des outils méthodologiques et stratégiques nécessaires, mais aussi des compétences pour mettre en œuvre une politique de développement culturel inclusif et partagé. Des actions pilotes, phares et structurantes, à l'endroit des populations des deux rives seront mises en œuvre et capitalisées avec la première édition d'un festival conjoint. Ce programme offrira un prototype d'équipements d'animation culturelle de proximité, avec un focus sur le secteur de la musique. Enfin, la coopération sous-régionale, régionale et internationale sera renforcée, d'une part avec les outils et la pratique de travail conjoint des élus, des équipes et des professionnels du secteur culturel, d'autre part avec la démarche de capitalisation dans les réseaux de villes de l'UNESCO et de l'AIMF.

Solution à étendre
Coût 57 000 €

Numérique au service
de la culture et du sport

Solution innovante de recommandation de livres

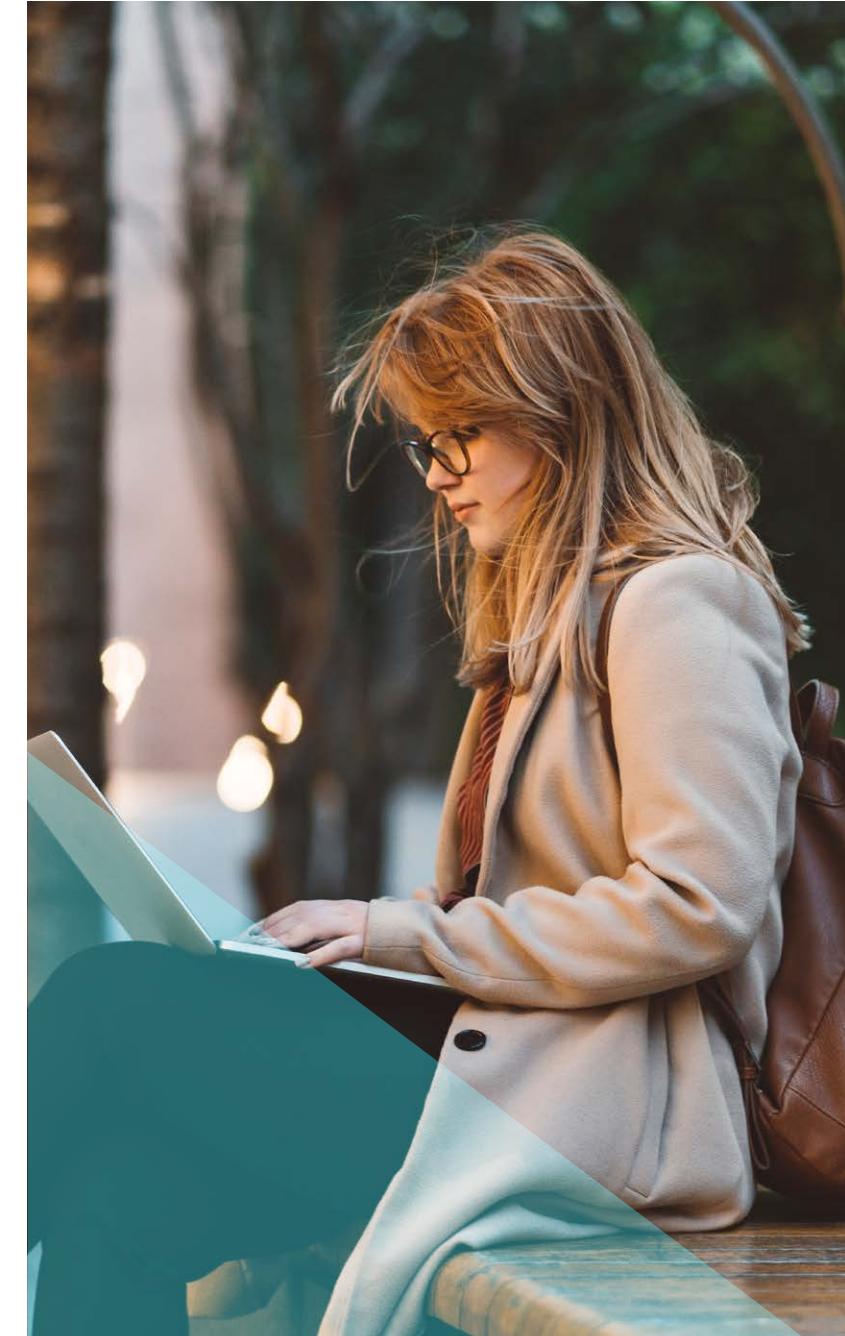
Actuellement, un lecteur est dans l'incapacité d'appréhender la richesse littéraire. De plus, il dispose d'un temps limité et la concurrence des activités digitales prend de l'ampleur chaque année ce qui représente un frein important à la lecture.

La recherche d'ouvrages sur le web est un réflexe fréquent mais l'information est pléthorique, non ciblée : principalement marquée par les prix littéraires et le marketing. Il est donc important de pouvoir offrir à ceux qui sont en quête de nouvelles lectures une solution innovante personnalisée, adaptée à leurs goûts.

Le but du projet est de créer une solution innovante visant à favoriser la lecture par la recommandation.

DéjàLu.fr est une plateforme numérique littéraire existante. Elle dispose déjà de données de lecture sur une communauté de plus de 4 000 lecteurs et plus de 18 000 œuvres uniques francophones sont référencées. L'AIMF a apporté son soutien financier et son soutien à la diffusion de la solution au niveau de la Francophonie.

Au sein de la plateforme « déjàlu.fr », il s'agira de créer une intelligence artificielle de recommandation de livres basée sur les affinités entre lecteurs. Celle-ci proposerait des lectures adaptées à chacun.e en fonction de ses goûts.



Les objectifs sont multiples :

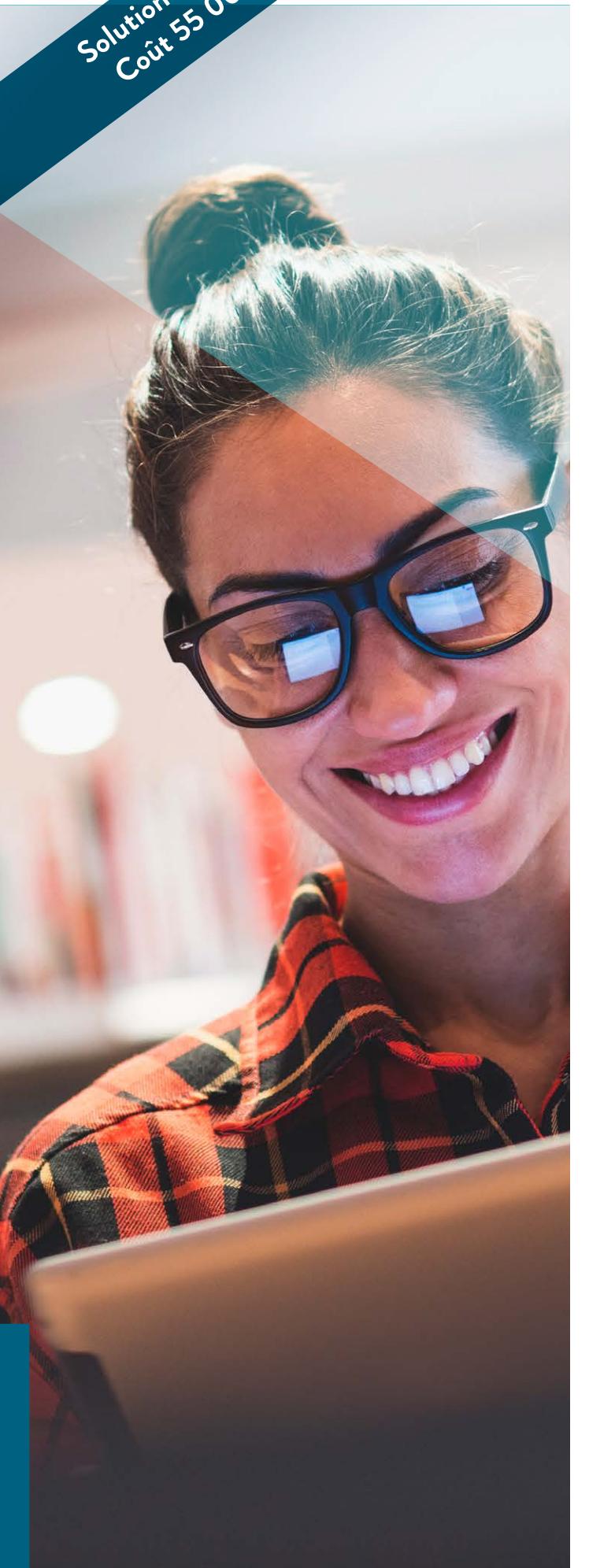
- (re)Valoriser l'appétence pour la lecture,
- Créer du lien entre les lecteurs,
- Faire découvrir de nouvelles références.

La plateforme fonctionnerait en « machine learning » pour comprendre, apprendre et s'adapter aux usages des internautes afin de leur proposer une sélection d'ouvrages pertinente. Pour avancer il serait nécessaire de créer l'API (Application Programming Interface) de la solution pour générer une sélection de livres autour d'une référence littéraire (et non d'un lecteur). Les sites proposant des ouvrages à leurs publics pourraient ainsi bénéficier de la solution. Cet outil serait adapté pour différents profils de lecteurs sur différentes œuvres littéraires.

API sera fonctionnelle avec un site partenaire : en e-commerce ou culturel (médiathèque). L'infrastructure, la plateforme et les données à exploiter étant existants, l'investissement sera principalement lié à l'élaboration et le développement de l'intelligence artificielle, les phases de test et la création de l'API.

Solution à étendre
Coût 55 000 €

Numérique au service
de la culture et du sport



Carte de localisation connectée pour les bibliothèques et les médiathèques

Le numérique constitue un défi majeur pour les villes. Grâce au numérique, les citoyens ont accès à des informations et services que l'administration traditionnelle n'est pas toujours en mesure de leur apporter. Il est un outil majeur de communication et de développement au service des citoyens.

Actuellement, les bibliothèques et médiathèques, lieux de vie littéraires et culturels, ont des difficultés à communiquer avec leurs publics et souffrent parfois d'un problème d'image et de visibilité ce qui engendre une baisse de leur fréquentation.

Le but du projet est de créer un modèle de carte de ville, connectée pour les bibliothèques / médiathèques. Ce modèle pourrait être initié à Paris.

Objet ludique, il offrirait une vision physique et numérique des services proposés par ces lieux. De plus, le citoyen pourrait ajouter ses propres adresses locales et ainsi s'approprier sa ville.

Cette innovation d'usage répondrait à plusieurs objectifs :

- Faciliter l'accès au service public culturel de la ville,
- Fédérer des publics autour de ces lieux culturels,
- Augmenter leur fréquentation.

Le projet se déroulerait en quatre phases, sur une année :

- 1 • Création d'espaces numériques dédiés au réseau des bibliothèques / médiathèques,
- 2 • Création d'une carte thématique avec le réseau des bibliothèques pré-affiché,
- 3 • Faire le lien technique entre les solutions, la carte physique et le contenu numérique,
- 4 • Distribuer et tester la carte auprès des usagers des bibliothèques et médiathèques.

Ce prototype fonctionnel faisant lien entre carte physique et application mobile pourra ensuite être reproduit dans d'autres villes. Tout en augmentant la fréquentation des bibliothèques et médiathèques de la ville, il améliorera la vie des citoyens au quotidien en lui permettant de mieux s'approprier sa ville et son offre culturelle.

Solution à étendre
Coût 55 000 €

Numérique au service
de la culture et du sport

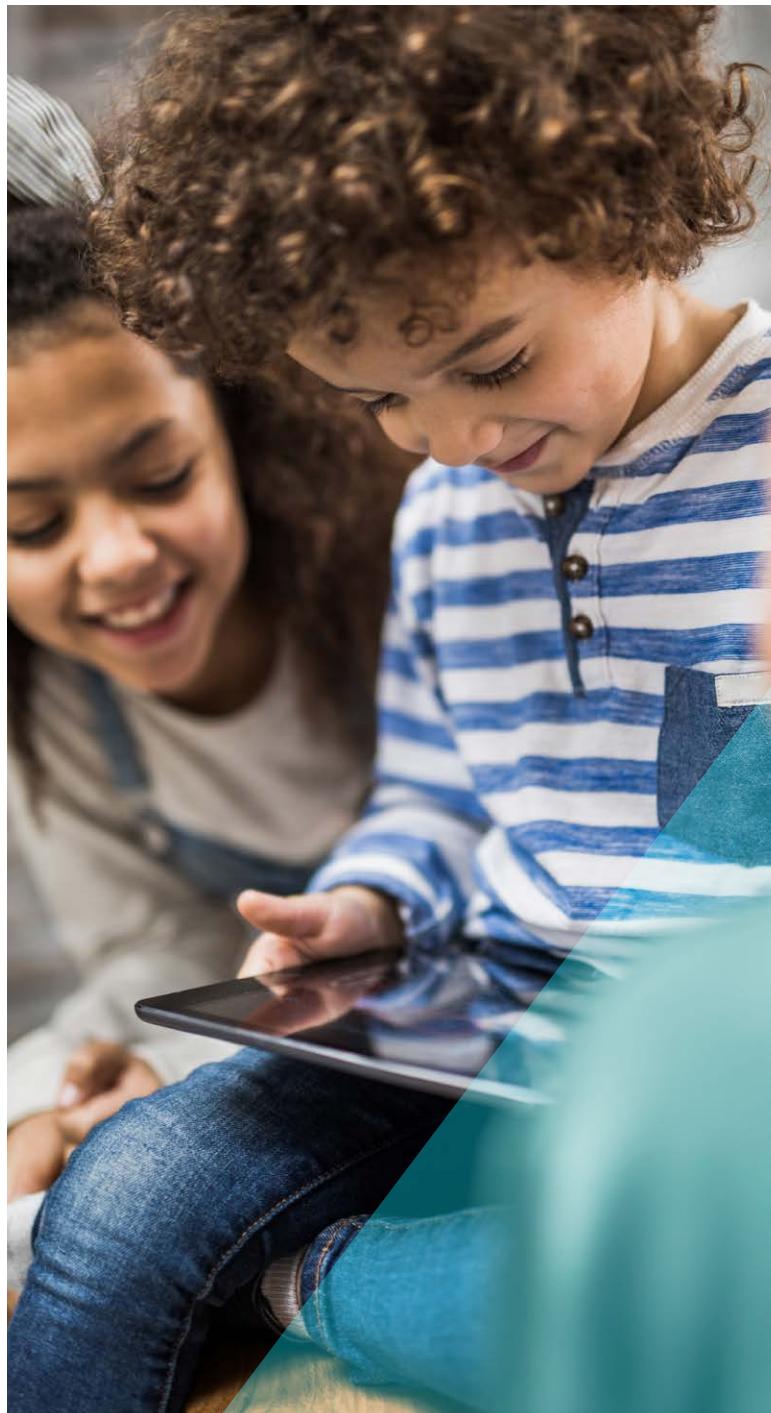
TuttiStori : un outil d'écriture d'histoires digitales

Le digital est un des piliers de demain. Les enfants entre 6 et 12 ans sont trop souvent passifs devant des films ou des jeux vidéo. Tous les enfants aiment les histoires, ils aiment lire mais il est difficile pour les enfants de ces âges de produire des contenus et donc de s'exprimer et de participer à cette révolution digitale par manque d'outils informatiques adaptés pour eux. La créativité des enfants est une force à développer car elle alimentera les nouvelles idées et entreprises de demain. Si l'on prend comme exemple la capacité à programmer, on doit commencer par maîtriser l'écriture séquentielle d'une histoire. Il faut aussi que tous les enfants puissent le faire y compris les enfants nécessitant des soutiens adaptés.

L'objectif du projet est de mettre en place autour d'une application d'écriture d'histoires graphiques conçues pour les enfants, une infrastructure de partage inter-écoles qui permet la mise en place d'ateliers de philosophie pour enfants. De permettre d'échanger et de réfléchir aux concepts du vivre-ensemble, du bonheur, des enjeux écologiques dans les villes de demain. Écrire, enregistrer ses chansons et prendre en photo ses dessins ou son quotidien, découvrir sa ville et celle des autres.

TuttiStori : outil existant d'écriture d'histoires digitales dans bientôt 1 000 écoles en 2020 dans le monde, de l'Allemagne à la Nouvelle Zélande en passant par l'Algérie, la Tunisie, le Sénégal, la Tanzanie et la Polynésie, apporte une solution, notamment avec « les petites Lumières » qui est une promotion de la philosophie pour les enfants entre 6 et 11 ans dans plusieurs pays, action soutenue par l'Unesco.

Le développement de cette solution pourrait être la mise en place de la plateforme serveur d'échange pour les écoles des pays d'Afrique, avec la création de contenus graphiques et des illustrateurs de chaque pays : Algérie, Cameroun, Sénégal, Tunisie, Maroc, Égypte, Tanzanie pour pouvoir exprimer graphiquement le bonheur, le vivre-ensemble, les villes et ses enjeux environnementaux à résoudre. Bien sûr, le projet prévoira l'intégration de la fonction d'enregistrement des voix pour les enfants dans l'application et la mise en place des ateliers de créativité numérique en école ou bibliothèque. L'échange entre des écoles de différents pays sera rendu possible avec le support de différentes langues avec des ateliers pour dessiner et échanger des histoires sur la ville de demain vue par des enfants au travers de poèmes ou de chansons.





All To Sport : le sport & l'innovation

Le football comme le sport en général sont des sujets qui ont toujours passionné les populations africaines. Mais le sport est aussi et surtout un formidable outil participant de la structuration simple et rationnelle de la politique publique d'un territoire.

Le sport mobilise la jeunesse et rythme son quotidien familial et social. Il apaise. Il rassemble. Il porte les profondes valeurs humanistes de paix et de solidarité.

Peu onéreux, le sport peut s'organiser avec un minimum de moyens et d'infrastructures tout en répondant à des objectifs écologiques, sanitaires, sécuritaires, éducatifs, économiques et sociétaux.

Dans des pays où l'activité humaine est principalement concentrée dans les zones métropolitaines, il est essentiel de réfléchir à étendre et généraliser les services offerts à la population afin de mieux la recenser, l'encadrer, l'accompagner dans son développement et la protéger.

Pour cela, le numérique permet d'échanger avec le plus grand nombre, sans contrainte de distance ni de temps.

En permettant aux populations de se connecter, de dialoguer et de se rencontrer autour d'une pratique sportive, les autorités et acteurs de la politique citoyenne offriront à leurs habitants un moyen simple et ludique de s'inscrire dans des projets collectifs.

En permettant aux citoyens de savoir où et quand se retrouver pour partager un match, un combat, un jeu ou tout simplement un temps de pratique physique, culturelle et sportive, l'application All To Sport permettra à l'autorité publique de structurer la politique sportive

publique de son territoire. Cela lui permettra d'animer certains quartiers isolés, de rapprocher la jeunesse des établissements scolaires et antennes éducatives, d'accompagner les parents et familles dans leur organisation responsable, de prévoir la création d'infrastructures sportives et de structurer également une économie devenue non négligeable dans le domaine sportif.

Le projet de création de l'application All To Sport sera porté par le comité suivant :

- Le Club Sport et Francophonie,
- L'AIMF,
- Une start up en lien avec un acteur majeur du numérique,
- Un team de 7 parrains et marraines issus de la diaspora africaine : une sportive et un sportif de renommée internationale, un homme d'affaire, deux personnalités de notoriété, un(e) journaliste du continent et un dirigeant sportif emblématique.

La démarche relative à ce projet réside dans la création d'une application ludique et simple d'utilisation n'exigeant pas de connaissance en communication écrite. De nombreux gadgets, dessins, carte géographique, à la fois tactiles, vocaux et de géolocalisation permettront de simplifier l'utilisation des informations.

Par le partage et la mise à disposition de cette application, All To Sport offrira aux habitants des métropoles et territoires isolés un moyen de communication rapide et ludique permettant d'être informés de l'actualité sportive de son quartier.

All To Sport offrira également aux dirigeants africains un moyen d'être en contact permanent avec la population.

Attractivité de la ville



**Requalification des quartiers
Gounghin de Ouagadougou**

**Tunis : développer l'attractivité de
la ville, la croissance économique
et l'emploi**



Requalification des quartiers Gounghin de Ouagadougou

La requalification urbaine est un mode d'urbanisation qui mise sur les opportunités de développement ou de redéveloppement à l'intérieur même des milieux urbanisés.

Plus précisément, elle consiste à optimiser l'utilisation du territoire afin de retenir ou d'y attirer de nouvelles activités et d'optimiser les qualités d'un milieu de vie déjà habité et végétalisé. Il s'agit d'améliorer l'espace public, de modifier l'existant, d'assurer la pérennité et la prospérité des milieux ainsi consolidés. Généralement, l'opération s'accompagne de la consolidation du milieu visé, de la création de nouveaux espaces publics et de projets de construction favorisant la diversification des activités.

Les quartiers Gounghin, situés dans l'Arrondissement de Baskuy, sont subdivisés en deux secteurs : le secteur 8 et le secteur 9 communément appelés respectivement « Gounghin Sud » et « Gounghin Nord ». Les premiers lotissements de ces quartiers ont débuté en 1962 et se sont poursuivis jusqu'en 1970. Sa population totale était estimée à 43 723 habitants en 2006.

Les quartiers Gounghin se caractérisaient par la vétusté des équipements publics, l'impraticabilité des voies, le faible niveau d'assainissement, l'insalubrité, l'insécurité grandissante, l'insuffisance d'espaces de loisirs et de détentes, le surpeuplement des marchés et l'occupation anarchique des voies et espaces publics par des commerçants et des commerçantes.

L'objectif général était donc d'aménager un arrondissement de la ville en concertation avec les conseils de quartier. Plus spécifiquement, il s'agissait de renforcer la participation citoyenne et le dialogue social entre les résidents, d'assurer l'autonomisation des femmes, de promouvoir des activités génératrices de revenus, d'améliorer l'accès aux services sociaux de base, de veiller à la sécurité des personnes et des biens.

La requalification de ces deux quartiers voisins et culturellement liés de la ville de Ouagadougou est le résultat d'un partenariat réussi avec la commune de Ouagadougou, l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), le Conseil Unifié des Quartiers Gounghin et l'Union Européenne. L'opération a duré 18 mois et son coût total a été de 821 000 euros.

L'opération Gounghin porte dans sa gestion une remarquable solution en matière de gouvernance. D'abord son financement est le résultat d'une étroite solidarité entre l'AIMF et la ville de Ouagadougou. Ce partenariat a permis à la ville d'obtenir un financement de l'Union Européenne. Il a ensuite permis le renforcement de la maîtrise d'ouvrage et plus largement les capacités du personnel et des procédures internes. Elle a fait émerger une expertise locale, qui a été ensuite en mesure de gérer et mettre en œuvre des projets de grande ampleur avec des partenaires financiers internationaux.



Tunis : développer l'attractivité de la ville, la croissance économique & l'emploi

Dans ce contexte, le Conseil municipal de Tunis, dans sa Délibération du 29/10/2018 a défini les priorités de l'action pour mettre en place des solutions innovantes à ces défis et il a exprimé le souhait de mobiliser l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) qui coopère avec cette capitale depuis 30 ans en matière d'appui à l'état civil, d'assainissement, d'insertion des jeunes et de préservation du patrimoine.

L'objectif de ce projet est d'aider la Mairie de Tunis à donner confiance à sa population, notamment ses jeunes, et aux investisseurs, en mettant en place les conditions nécessaires pour développer l'attractivité de la ville, la croissance économique et l'emploi.

Pour aller dans ce sens, il est envisagé :

I- de moderniser la gestion des finances et du patrimoine immobilier de la ville,

II- de valoriser la culture, le patrimoine matériel et immatériel de Tunis à travers l'innovation,

III- de mettre en place un environnement favorable aux investissements privés et à l'élosion d'un écosystème de start-ups,

IV- d'inscrire l'action à l'échelle métropolitaine du Grand Tunis actuellement en construction.

49,8% des jeunes tunisois ont exprimé en décembre 2017 dans l'Enquête sur les élèves de la Médina de Tunis leur souhait d'émigrer légalement ou clandestinement. Le taux de chômage, estimé à 18,6% à Tunis, s'élève à 31,6% pour les jeunes diplômés et 47% pour les jeunes femmes.

Les villes membres du Grand Tunis ont été consultées et sont associées à l'action. S'ajouteront dans ce partenariat à venir, le Ministère des finances qui accompagne la mairie dans la mise aux normes IPSAS souhaitée par le Ministère en 2019 et le Ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique qui a porté le « Start-up Act », loi encourageant le développement des start-ups votée le 2 avril 2018. Enfin, pour le Ministère des domaines de l'Etat et des affaires financières l'action va compléter l'inventaire

national des domaines de l'Etat actuellement en cours de réalisation.

La logique d'intervention est d'agir sur plusieurs leviers pour renforcer l'attractivité de la ville auprès des acteurs économiques. Ces leviers sont :

- Les ressources financières propres et la bonne gouvernance, l'actualisation du registre d'inventaire des biens immobiliers de la ville et la caractérisation de ces biens (état, valeur vénale, valeur patrimoniale, plans, cartographie),

- La mise en place d'un environnement favorable pour les jeunes entrepreneurs et les investisseurs dans un espace de co-working,

- Le renforcement du cadre institutionnel et juridique relatif à la valorisation du patrimoine de la commune, à travers le partenariat public-privé,

- La mise en contact des start-ups, entrepreneurs, investisseurs, associations des secteurs culturels.

Il en résultera :

Un inventaire détaillé des biens immobiliers de Tunis sera établi et cartographié. Une carte numérisée de la commune avec plusieurs couches d'information accessibles pour les services, puis, en partie, en open data pour les acteurs du numérique. La gestion financière de la collectivité sera conforme aux normes IPSAS en vigueur en 2019.

Les jeunes entrepreneurs disposeront d'un espace dédié et d'interlocuteurs pour les facilités administratives ; la mairie bénéficiera d'outils et de méthodes adaptés pour l'accompagnement et la formation des jeunes entrepreneurs ; les investissements en PPP sont encouragés par la clarification de l'environnement réglementaire et le renforcement des compétences de la mairie.



Les pays des Grands Lacs et la diplomatie des Maires

Les pays des Grands Lacs ont connu des crises politiques et des conflits armés violents depuis plusieurs décennies avec des conséquences dévastatrices au niveau humain, social, économique et institutionnel. Tandis que les relations entre les États sont restées en forte tension et parfois rompues, les Maires des différents pays, notamment dans les zones frontalières, ont maintenu le contact pour résoudre les problèmes locaux qui se présentent. Il s'agit de contribuer à résoudre les difficultés du quotidien pour les 50 000 commerçantes transfrontalières, les 40 000 pêcheurs du lac Kivu frontalier entre le Congo et le Rwanda et les 100 000 étudiants qui traversent la frontière à Rubavu-Goma, Bukavu-Rusizi, Bugarama-Kamanyola et Uvira-Bujumbura.

Il s'agit aussi d'intervenir collectivement dans les situations d'urgence en cas de crise avec la nécessité d'assurer l'accueil de réfugiés, de faciliter la mise en œuvre de mesures sanitaires en cas de maladies contagieuses notamment pour faire face à Ebola, d'apaiser les conflits entre communautés notamment ceux des pêcheurs.

Dans ce contexte, les villes des trois pays ont souhaité renforcer leurs liens et s'engager à leur niveau afin d'œuvrer pour la paix dans les pays des Grands Lacs. Il s'agit des Maires du Burundi (Bujumbura, Gitega, Ngozi, Rumonge), de la République Démocratique du Congo (Kinshasa, Bunia, Béni, Butembo, Goma, Bukavu, Kisangani, Kindu, Kalemie, Lubumbashi, Uvira) et du Rwanda (Kigali, Rubavu, Rusizi, Nyanza).

Les objectifs du projet sont :

- Le renforcement du dialogue entre les maires par l'organisation de rencontres de haut niveau, et la mise en place de cadres de concertation transfrontaliers,
- Le renforcement des liens entre les maires et acteurs économiques, associatifs et culturels frontaliers,
- La réalisation de projets concrets au service des populations : aménagement des pêcheries de Kituku à Goma, appui aux champs écoles paysans des coopératives de Rubavu, les courses de pirogue à Bukavu en décembre 2017 et à Goma en août 2018,
- La mise en place d'une Caravane de la Paix des Autorités Locales des Grands Lacs, qui propose des activités culturelles et sportives.

Les résultats sont perceptibles au niveau local, notamment avec la baisse des tensions entre les différentes populations. Des cas pratiques et ponctuels ont ainsi été solutionnés par les Maires grâce à leurs contacts privilégiés bilatéraux et à leurs relations avec les autorités déconcentrées. L'OMS a intégré la plateforme des Maires dans son groupe de contact pour la gestion de la maladie au Virus Ebola dans les provinces du Nord et Sud-Kivu en RDC depuis 2019. Un autre résultat doit être mentionné avec l'émancipation féminine par le développement du sport notamment grâce à Mme Marie-Anne Nyiranzeyimana, leader des équipes de femmes piroguières de Rusizi, victorieuse lors des deux concours organisés sur le lac Kivu.

Solution acquise
Projet terminé



Yopougon : culture, diversité, paix et développement

La Commune de Yopougon, avec plus d'1 million d'habitants, est la plus peuplée de la Côte d'Ivoire. Elle concentre une importante mixité de populations d'origines différentes, en provenance des autres régions du pays et de l'Afrique de l'Ouest. L'harmonie dans laquelle vivaient ces populations a été perturbée par la décennie de crise sociopolitique que le pays a traversée de 2002 à 2012. Dans un contexte national de sortie de crise, la Mairie de Yopougon a été tout particulièrement confrontée à un double défi : celui de la gestion pacifique de la diversité sur son territoire ainsi que celui du vivre et du faire ensemble. La création d'espaces de dialogue et de co-construction avec différents groupes de la population pour une identité partagée dans le territoire, est un enjeu majeur de l'exécutif en place. Le Maire s'est engagé à faire de ce défi une opportunité en investissant et en promouvant les atouts de cette diversité, pour faciliter l'innovation sociale et en faire un levier de développement économique.

En offrant un lieu culturel ouvert à tous et pluridisciplinaire, axé sur le libre savoir, mais également sur les pratiques des jeunes et des associations d'habitants, les objectifs du projet sont de : contribuer à un meilleur vivre-ensemble par la culture ; faciliter l'accès aux services de base aux populations, élargir les fonctions de la Maison des Jeunes et des Savoirs avec la création d'espaces de travail disponibles, d'accueil des associations et un point d'informations professionnelles ; mettre en réseau les bibliothèques et espaces culturels de la commune ; renforcer les compétences de la mairie et de son personnel dans la maîtrise d'ouvrage et dans l'animation socio-culturelle.

La commune de Yopougon, co-financeur, est maître d'ouvrage de l'opération. Culture & Développement, ONG française en partenariat avec la mairie depuis 2014 vient en appui technique et en renforcement des capacités. Enfin, l'AIMF, co-financeur, assiste la maîtrise d'ouvrage locale. L'AIMF a investi 400 000 € et Yopougon 680 000 €.

Ce premier projet a été suivi de près par la mise en œuvre d'un projet de tiers lieu culturel sur financement de l'AFD (YopCrealab) et d'un projet de promotion de la participation citoyenne des jeunes à travers les arts (Generation Positiv) sur financement de l'Union européenne.

Ce programme a donc été d'une part un remarquable levier de développement en suscitant l'intérêt des bailleurs internationaux, d'autre part un équipement innovant par sa conception et sa fonction. Sa conception architecturale bioclimatique est respectueuse des normes environnementales. Son organisation pluridisciplinaire est particulièrement novatrice et inclusive, avec une bibliothèque et sa direction, le siège du Conseil communal des jeunes, un pôle d'insertion professionnelle d'orientation et de formation, un centre de ressources, une salle informatique, une vidéothèque, des salles de réunions, une salle d'éveil pour l'enfance, un jardin de lecture et de contes.

Femmes & développement



Femmes, entreprenariat,
Économie sociale et solidaire

Un réseau de femmes maires
engagées en faveur
de l'énergie verte



Femmes, entreprenariat, Économie sociale et solidaire

En 2016-2017, dans le cadre d'un partenariat avec le Groupe SOS, l'AIMF a contribué à la création du Réseau des Maires du Cameroun pour l'Economie Sociale et Solidaire (REMCESS), contribuant, avec le plaisir et l'accompagnement technique, à faire de l'ESS une préoccupation pour les élus locaux du Cameroun. Parallèlement l'AIMF a soutenu un projet pilote dans la commune de Garoua 2e, membre de l'AIMF et du REMCESS. Cette commune au nord du Cameroun compte environ 200 000 habitants, dans un contexte marqué par un taux de pauvreté élevé et une situation sécuritaire qui s'est dégradée. L'engagement du Maire de la commune en faveur de l'autonomisation des femmes a été essentiel. En 2015, il lance une enquête auprès de la population féminine et des autorités religieuses sur les potentialités socio-économiques des femmes.

Les principaux points de blocages sociaux et culturels ont été identifiés : précarité et faible participation des femmes à la création des richesses au niveau des familles et du territoire ; manque d'organisation et absence de formation permettant même à celles déjà en activité, d'évoluer dans leur commerce. La démarche du Maire a été de prioriser cet enjeu et d'établir un lien formel entre la commune et une ONG locale, Favida, pour assurer le suivi technique du programme.

Dans ce cadre, des groupes de réflexion communautaires ont été mis en place pour sensibiliser la population féminine aux enjeux liés à l'ESS.

À l'issue de cette campagne, les premières associations

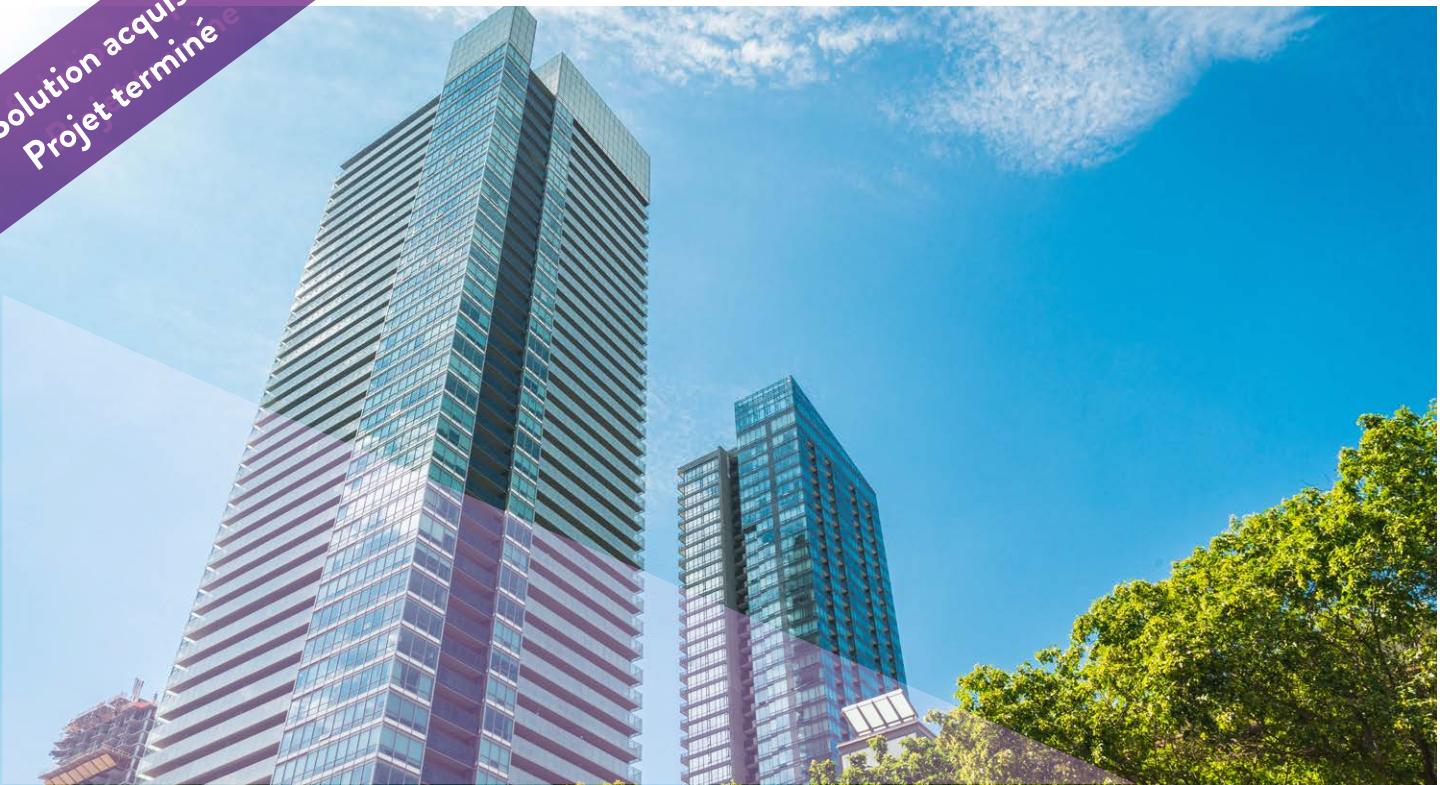
d'épargne et de crédit (AFEC) ont été créées. Les activités ont donc démarré sur fonds propres de la ville avant que la commune sollicite l'appui de l'AIMF, pour donner plus d'ampleur au programme.

Depuis 2016 ce projet pilote a bénéficié du cofinancement de l'AIMF.

Ce programme est un succès et les résultats, par leur impact, ont dépassé les prévisions.

- 267 AFEC sont désormais créées et comptent plus 8 000 membres. Elles ont été formées et sensibilisées sur une période de 4 ans. Elles sont implantées dans 52 des 56 quartiers de la Commune,
- 500 000 000 FCFA (762 245 €) ont été épargnés par les AFEC. 450 000 000 CFA (686 020 €) ont été redistribués aux membres sous forme de crédit à partir de ces fonds épargnés pour soutenir la création des activités génératrices de revenus,
- 27 filières ont été identifiées, ce qui permet de monitorer les secteurs économiques locaux,
- 80 000 000 CFA (121 959 €) ont été récoltés par les AFEC pour ouvrir un fonds de solidarité, venant conforter la valeur culturelle et sociale de ces regroupements féminins,
- 22 réseaux et une fédération des réseaux d'associations ont été créés et structurés, ainsi qu'une Coopérative d'Epargne et de Crédit.

Le programme a reçu le 1^{er} prix 2019 du Concours National des meilleures pratiques communales de développement local attribué par le FEICOM et ONU-HABITAT. Ce prix d'un montant de 76.000 € a été utilisé pour renforcer le fonds de roulement des AFEC.



Un réseau de femmes maires engagées en faveur de l'énergie verte

En 2015, lors de la préparation à la Conférence de Paris sur les Changements Climatiques, un plaidoyer sur les énergies vertes a été conduit par les femmes élues locales du Cameroun auprès de l'AIMF. Les élues locales ont ainsi confirmé que ce thème constitue une des priorités pour leurs villes, qu'elles souhaitent exemplaires en matière de vivre-ensemble, de sécurité et de protection de l'environnement.

Cette expérience a pu être engagée car au Cameroun, qui n'exploite qu'un pour cent de ses ressources solaires, les Maires ont une compétence partagée avec l'État pour la délivrance des services aux populations.

Le réseau des femmes élues du Cameroun (REFELA-Cam) en sa qualité de maître d'ouvrage a joué un rôle de coordination, de suivi et de montage de projets, qui ont des impacts directs sur l'amélioration des conditions de sécurité et de vie des populations et qui renforcent le leadership féminin.

Ses capacités s'en trouvent renforcées. Il a mis en œuvre des actions pilotes pour l'accès à l'énergie durable dans 7 communes camerounaises des différentes régions. Ces communes servent de référence aux séminaires d'échanges et formations organisés pour les membres du réseau REFELA d'Afrique et pour les autres acteurs locaux. Il a soutenu le leadership féminin et la représentation locale des femmes via la structuration et le renforcement

des compétences du Refela-Cam, compétences générales et sectorielles, dans un contexte national où elles sont très sous représentées (28 maires femmes sur 374 communes). Enfin, il a conçu une gouvernance de programme innovante, efficace et réplicable, qui mise sur une approche « réseau », sur une expertise locale et sur la mutualisation des ressources entre les villes.

Les villes de Bangangté, Fokoué, Angossas, Mintom, Afanloum, Mayo Oulo et Mbengwi, maîtres d'ouvrage pour les travaux sur leur territoire, cofinanceurs, ont ainsi bénéficié d'un renforcement de leurs capacités opérationnelles.

Pour compléter ce dispositif, l'AIMF appuie la maîtrise d'ouvrage, cofinance et coordonne ; l'ADEME avec la Fondation Véolia apporte un appui technique et, comme le FEICOM, cofinance.

Pour faire face au problème de l'électrification, l'expérience acquise avec ce projet mérite d'être mise en avant.

En effet, le projet mise sur une approche « réseau », sur une coalition entre le niveau central et décentralisé, sur le renforcement de la maîtrise d'ouvrage locale et de l'expertise territoriale, sur la mutualisation de ressources techniques et financières entre les villes.

Grâce à la mise en œuvre de solutions pilotes dans le domaine de l'énergie, compétence partagée au Cameroun entre l'État et les collectivités, les capacités organisationnelles et techniques des communes ainsi que celles de leur faïtière sont renforcées.

Solution acquise
Projet terminé



Jeunesse & santé



L'avenir de la jeunesse passe par la maîtrise de leur santé sexuelle

Santé sexuelle des jeunes en Afrique : les villes comme catalyseurs de changement

L'avenir de la jeunesse passe par la maîtrise de leur santé sexuelle

L'Association Internationale des Maires Francophones et la Fondation Bill & Melinda Gates mettent en œuvre depuis 2017 l'Initiative pour la Santé et la Salubrité en Ville (ISSV) pour soutenir les villes dans leurs politiques de santé publique. L'initiative consiste à associer réflexion et action dans un partenariat réunissant plusieurs collectivités locales.

Dans ce cadre le District Autonome d'Abidjan, engagé dans la lutte contre le VIH et la campagne nationale « zéro grossesse à l'école », a développé une stratégie pilote de promotion de la santé sexuelle des jeunes dans les communes de Yopougon et d'Attécoubé. Bobo-Dioulasso, deuxième ville du Burkina Faso, promeut l'accès des femmes à la planification familiale dans les territoires péri-urbains et auprès des jeunes en milieu scolaire et extrascolaire. La Ville de Paris est également associée à ce projet pilote, en y apportant son appui technique et financier.

Ce programme conjoint a pour objectif de soutenir les stratégies nationales de santé sexuelle et reproductive tout en contribuant aux objectifs mondiaux d'accès à la contraception et à la lutte contre le VIH.

L'AIMF apporte un appui financier et technique dans la mise en œuvre de ces stratégies, en cherchant à susciter et pérenniser l'implication des villes de son réseau en faveur de la santé sexuelle, en valorisant cette expérience réussie. En effet, pour faire face à ces enjeux de santé en

contexte urbain, l'ISSV mise sur le leadership des Maires pour améliorer les services de proximité et sur l'implication de ces leaders dans les débats de société relatifs à la planification familiale.

Les solutions innovantes portées par les villes pilotes d'Abidjan et de Bobo-Dioulasso reposent sur :

- L'intégration des services de santé sexuelle dans le dispositif des mairies,
- La mobilisation des acteurs locaux de la santé et l'autonomisation des femmes,
- L'approfondissement des partenariats concrets entre l'État, les villes, les autorités traditionnelles et la société civile,
- Le développement de pratiques à haut impact, testées dans les villes d'Afrique de l'Ouest et capitalisées par les partenaires de l'Initiative, en particulier par la Fondation Bill & Melinda Gates,
- Le renforcement de capacités : 30 cadres municipaux, 200 prestataires de soins, 120 animateurs et personnels d'établissement scolaire formés, 3 voyages d'échanges d'expérience entre villes,
- L'information des populations : création d'outils de communication adaptés pour informer 100 000 habitants et étudiants sur leur santé sexuelle (causeries, ciné-débat, conférences, prestations gratuites lors d'événements culturels et sportifs),
- Le renforcement des services de santé : 36 centres de santé et 1 espace jeune renforcés et équipés pour la fourniture de services de santé sexuelle.

Santé sexuelle des jeunes en Afrique : les villes comme catalyseurs de changement

214 millions de femmes qui souhaitent éviter une grossesse n'ont pas accès aux méthodes modernes de contraception, et l'Afrique sub-saharienne détient l'un des plus hauts taux de demande non-satisfaitte (38%). Les jeunes sont particulièrement touchés par ces enjeux : 58% des naissances survenues parmi les adolescentes se retrouvent en Afrique. La jeunesse est aussi particulièrement exposée aux maladies sexuellement transmissibles, notamment au VIH. Face à ce constat, les Municipalités s'engagent pour la santé sexuelle, signant la Déclaration de Paris de lutte contre le Sida et dans le cadre des initiatives mondiales du Family Planning 2020 et du Partenariat de Ouagadougou en particulier. Le présent programme vise à accompagner les municipalités Africaines dans leurs efforts pour la santé sexuelle, croisant lutte contre le VIH et accès à la planification familiale, ciblant les jeunes en priorité et les approches de proximité, multi-sectorielles et partenariales.

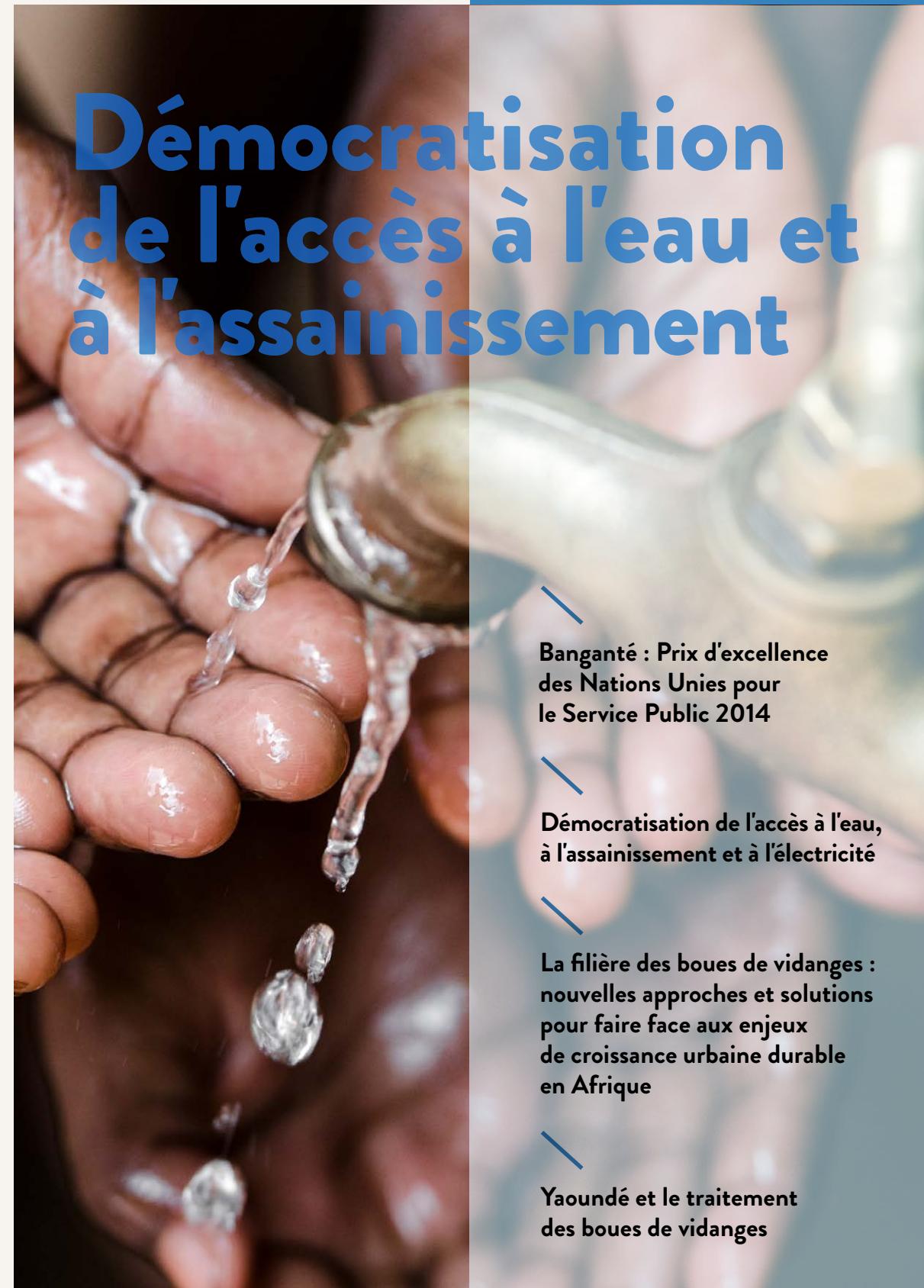
- Ce programme permet de s'attaquer à un triple enjeu :
1. Améliorer l'accès à la santé sexuelle et reproductive dans les villes Africaines,
 2. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomie des jeunes femmes,
 3. Augmenter les ressources domestiques et internationales en faveur de la santé sexuelle en ville.

Les villes pilotes bénéficiaires sont Abidjan et Bobo-Dioulasso, et trois autres grandes villes et capitales Africaines francophones à déterminer.

Les 2 villes pilotes les plus avancées, Abidjan et Bobo-Dioulasso, bénéficient actuellement de l'accompagnement de l'AIMF, de la Fondation Bill & Melinda Gates, de l'appui technique de la Mairie de Paris, d'Équilibrés et Populations et du Planning Familial Français.

La démarche globale consiste à accompagner 5 villes du réseau dans la mise en œuvre de stratégies ciblées et innovantes d'accès des jeunes à la santé sexuelle, via :

- L'information, la communication et le changement de comportement.
- Le déploiement de services de santé sexuelle de proximité, cliniques mobiles pour le dépistage avec du conseil et de la vaccination, intégration d'offres de service en milieu scolaire.
- Le plaidoyer pour soutenir un consensus autour des besoins spécifiques des jeunes en matière de santé sexuelle.
- Ces 5 Villes pilotes ayant mis en œuvre leur stratégie d'accès des jeunes à la santé sexuelle, nous aurons : 100 000 jeunes informés, 50 centres de santé de proximité renforcés et mieux adaptés à l'accueil des jeunes, 10 équipements publics intégrant une offre de services spécifique, avec la pérennisation des stratégies (budget et planification) dans ces 5 villes.



**Solution acquise
Projet terminé**



**Démocratisation de l'accès à l'eau
et à l'assainissement**

Bangangté : Prix d'Excellence des Nations Unies pour le Service Public 2014

Initié en 2004 par le Gouvernement, le processus de décentralisation au Cameroun a pour principal objectif l'amélioration des prestations de services publics locaux rendus aux populations. Pour assumer ces nouvelles prérogatives, les communes manquent de personnels qualifiés et d'équipements. De plus, afin de guider leurs décisions, elles ont besoin de collecter des informations relatives à la définition de solutions appropriées. Les données existantes sont rares. Une organisation efficace et de nouveaux outils structurants sont les évolutions prioritaires à encourager.

L'amélioration des services publics dans les domaines de l'eau et de l'assainissement est une priorité absolue au Cameroun : seulement 44 % de la population camerounaise dispose d'un accès à l'eau potable et 34 % d'un accès à l'assainissement de base. Sous la forte volonté de sa Maire, la commune de Bangangté, dans l'Ouest du Cameroun, s'est engagée, dès 2010, dans l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement.

La première étape était de renforcer la maîtrise d'ouvrage communale. Un partenariat a donc été engagé en ce sens. Ce programme, qui est l'expression d'une volonté politique locale de coordination, a permis d'étendre l'approvisionnement en eau potable des populations, d'améliorer l'accès à l'assainissement, de sensibiliser la population aux règles d'hygiène ainsi qu'aux bonnes pratiques d'utilisation et de gestion des infrastructures.

La commune de Bangangté a donc été le maître d'ouvrage et l'un des cofinanceurs. L'AIMF a accompagné cette maîtrise d'ouvrage. Elle a assuré la coordination générale du programme et cofinancé les opérations avec la Fondation Véolia et le SIAAP (syndicat de communes de la région parisienne pour l'assainissement). L'Agence de l'eau Seine Normandie a, elle aussi, contribué au financement du projet.

Un service public de l'eau et de l'assainissement a été créé et il est fonctionnel. Des services techniques municipaux ont été formés pour gérer d'importants travaux. Les services généraux de la mairie ont eux aussi été renforcés dans leurs pratiques de gestion administrative et financière.

Au total, le programme a financé des infrastructures plus fiables et optimisées et cela en rapport avec les besoins en eau et en assainissement de la population. Ainsi, 7 réseaux scan Water ont été réhabilités, des latrines installées dans 10 écoles et 5 marchés de la commune avec l'introduction d'une innovation technologique au Cameroun permettant la réutilisation de l'urine comme fertilisant.

Ce projet a reçu le Prix d'Excellence des Nations Unies pour le Service Public 2014, le Prix décerné par le Département des Affaires Économiques et Sociales des Nations Unies pour l'Amélioration de la Prestation de Services en Afrique. Le FEICOM, Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale du Cameroun, lui a décerné le Prix National des Meilleures Pratiques de Développement Local 2012. Enfin il a eu le Premier prix pour l'installation de latrines écologiques dans les écoles et marchés.

**Solution acquise
Projet terminé**

**Démocratisation de l'accès à l'eau
et à l'assainissement**



Démocratisation de l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'électricité

Dans le cadre de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), programme de lutte contre l'habitat insalubre et l'exclusion sociale, lancée par Sa Majesté, le Roi du Maroc, en mai 2005, la Commune de Casablanca, en qualité d'Autorité Déléguante, et la Société Lydec, titulaire du contrat de gestion déléguée sur la Région du Grand Casablanca, ont créé le programme INDH-INMAE.

Le but de cette démarche est de trouver des solutions techniques et financières pour répondre à la fourniture à domicile, des services d'électricité, d'eau et d'assainissement pour 500 000 habitants.

Un accord-cadre signé en novembre 2010 entre l'AIMF, la Commune urbaine de Casablanca et la LYDEC a donné un contenu concret à cette initiative. Deux opérations ont été financées grâce à ce dispositif, respectivement sur le quartier de Laharaouiyine Nord et le quartier Drabna Sud sur la Commune de Bouskoura.

Les objectifs premiers du programme sont de fournir de l'eau potable en qualité et quantité, de créer un assainissement de base, de sensibiliser la population à tous les aspects des usages de l'eau, à l'entretien des réseaux et de la relier au réseau d'électricité. En l'absence de corvées, d'une part les femmes peuvent se consacrer à diverses activités génératrices de revenus au sein ou en dehors du foyer et d'autre part, les enfants sont (re)scolarisés, surtout les filles.

La Commune urbaine de Casablanca est maître d'ouvrage et cofinanceur. La Lydec, est maître d'œuvre via son contrat de gestion déléguée. Elle a mis en place dès 2005 une direction dédiée au projet INDH qui est, elle aussi, cofinanceur. L'AIMF, assistant à maîtrise d'ouvrage, coordinateur des contributions de la coopération décentralisée, est cofinanceur avec les villes de Bordeaux, des Mureaux et de Toulouse Métropole. Les Agences de l'eau Seine Normandie et Adour Garonne s'ajoutent à ces partenaires techniques et financier. La contribution directe de l'AIMF et de la coopération décentralisée française s'élève à plus d'1 million d'€.

Ce programme, outre le fait essentiel qu'il a donné une réalité patrimoniale à ces populations, d'une part par l'attribution d'actes de propriété du foncier, d'autre part par le paiement de redevances d'eau et d'électricité évaluées avec la pose de compteurs individuels, a permis une importante évolution de la gouvernance locale avec :

- Une intégration forte des politiques locales aux directives nationales,
- Une participation très active grâce à une méthode de médiation sociale développée spécifiquement pour ces quartiers et gage de la pérennité des investissements,
- Un partenariat public-privé innovant. Une Direction spécifique INDH-INMAE a été créée. Elle assure le pilotage du programme et son suivi avec les autorités. Cette Direction a pour mission de trouver des solutions techniques et financières pour apporter les services essentiels à domicile,
- Un partenariat financier et technique multiple, gage de transparence, permet à la coopération décentralisée d'atteindre un tour de table d'envergure,
- Des audits extérieurs des opérations.

Solution à étendre
Coût 11 millions d'€

Démocratisation de l'accès à l'eau
et à l'assainissement



La filière des boues de vidanges : nouvelles approches et solutions pour faire face aux enjeux de croissance urbaine durable en Afrique

En dépit des efforts menés depuis plusieurs décennies, trop peu de zones urbaines des pays en développement disposent de systèmes d'assainissement efficaces, abordables et durables. L'accès aux services d'assainissement est un droit de l'homme, pourtant plus de 40 % de la population mondiale ne peut y accéder. Plus de 80 % des eaux usées générées par l'activité humaine sont déversées dans la nature sans traitement. Avec leurs taux de croissance exponentiels et leurs contraintes socio-économiques, les villes africaines sont particulièrement confrontées à ces problématiques : il est impératif d'imaginer des solutions innovantes, moins coûteuses et plus respectueuses de l'environnement. Dans ce domaine, les villes africaines ont l'opportunité d'être pionnières dans le développement de solutions d'assainissement innovantes, décentralisées et flexibles.

Ce programme permet de s'attaquer à un triple enjeu : Améliorer les conditions sanitaires et de vie des habitants de plusieurs villes africaines en produisant un impact sur la santé urbaine ; Développer des filières endogènes, à haute intensité de main d'œuvre et non délocalisables ; Innover dans les modes de gouvernance et dans les technologies, pour aider les villes à structurer ces nouvelles filières.

Un réseau de 5 villes pilotes bénéficiaires a été identifié : Yaoundé et Dschang au Cameroun ; Kindia en Guinée ; Bukavu en RDC ; Nouakchott en Mauritanie. À cela se rajoutent 10 autres villes, qui seront sélectionnées selon leur potentiel

de changement et qui seront accompagnées par les villes les plus avancées et leurs partenaires.

Les partenaires :

Les 5 villes choisies, les plus avancées, bénéficient actuellement de l'accompagnement de l'AIMF, de la Fondation Bill & Melinda Gates ainsi que des nombreux autres partenaires de coopération internationale et décentralisée : Nantes Métropole, SIAAP, Agence de l'eau Seine Normandie, AFD. Ces mêmes acteurs seront sollicités pour des appuis techniques et financiers.

La démarche de chaque projet pilote est une démarche complète sur le territoire, de l'accès aux services, à la structuration de la collecte, à la régulation du secteur privé, au traitement et à la valorisation des produits.

La démarche globale s'appuie sur :

- La mise en œuvre des stratégies locales d'assainissement à la parcelle (PAMAP) dans les villes pilotes déjà engagées dans ce secteur, avec la construction d'infrastructures et le suivi-monitoring des 5 filières mises en place (contratualisation public/privé, réglementation, contrôle, gestion, etc.). Pour ces 5 villes, les études sont d'ores et déjà financées,
- L'élargissement des connaissances et l'échange des mentoring à 10 nouvelles villes, avec l'appui des réseaux nationaux des collectivités locales et des coopérations décentralisées actives sur les territoires,
- Une gestion de programme conjointe et mutualisée, qui permet de dépasser l'approche projet pour aller vers un approche programme, un partenariat multiple et à géométrie variable, et une large capitalisation des acquis.

Démocratisation de l'accès à l'eau
et à l'assainissement

Solution en cours
de réalisation



Yaoundé et le traitement des boues de vidanges

Le traitement des boues de vidange issues des fosses septiques est un problème majeur des villes en développement. Dans une métropole comme Yaoundé (CUY), avec près de 3 millions d'habitants, cette situation est critique avec un système d'assainissement reposant essentiellement sur les latrines traditionnelles et les fosses septiques, des services de vidange rendus difficiles par la vétusté des camions et l'absence de sites de traitement.

L'accès aux services d'assainissement pour les habitants des quartiers précaires est pratiquement impossible. Le déversement actuel des boues de vidange dans des zones basses inondables engendre des risques sanitaires et environnementaux particulièrement importants. Des projets structurants et innovants sont nécessaires pour tester des solutions à ces enjeux complexes.

Le projet a comme finalité d'améliorer les conditions sanitaires de la population de la ville, à travers la proposition d'une alternative au système d'assainissement « tout à l'égout » et la création d'une filière économique locale.

Il permet aussi de définir la stratégie municipale d'assainissement la plus appropriée pour faire face aux enjeux de croissance urbaine accélérée et d'inclusion sociale. Des innovations techniques, financières et sociales sont testées, notamment en appui à la maîtrise d'ouvrage de la CUY et en relation avec le secteur privé.

La CUY, maître d'ouvrage du projet, est cofinanceur avec l'AIMF, laquelle l'assiste en maîtrise d'ouvrage, technique et financier. La Fondation

Bill & Melinda Gates via son partenariat avec l'AIMF « Initiative pour la santé et la salubrité en ville (ISSV) », l'Agence de l'eau Seine Normandie, le Siaap, sont partenaires techniques et cofinanceurs. Enfin, l'AFD est cofinanceur de la station de traitement.

La démarche initiée avec ce projet consiste à avoir une approche globale de la problématique de l'assainissement non collectif au niveau de la ville de Yaoundé, en travaillant sur les différents aspects de la filière économique des boues de vidange : accès, collecte, régulation du secteur privé, traitement et valorisation.

La préoccupation de l'intégration des populations et des quartiers les plus pauvres est prise en compte dans le développement de la stratégie municipale et dans la recherche d'innovations technologiques permettant une amélioration des services.

La CUY avec son équipe municipale, mise au centre du dispositif, est renforcée dans ses capacités techniques et de maîtrise d'ouvrage. Le travail sur la réglementation et la clarification des liens avec les Communes d'arrondissement, notamment le partage de rôles dans le développement de la stratégie d'assainissement, permet aussi d'améliorer les pratiques de gouvernance locale.

La première station de traitement des boues sera construite et mise en exploitation ; deux blocs de toilettes publiques innovantes seront construits et mis en exploitation ; un plan stratégique d'assainissement à la parcelle sera conçu et mis en œuvre ; les outils innovants de financement du secteur et d'aide à la décision seront exploités par la CUY ; la réglementation du secteur privé sera mise à niveau et l'organigramme de la CUY prendra en compte cette évolution.

Raisonnance

Le magazine des maires francophones qui croise les regards pour nourrir une réflexion continue sur la gouvernance locale et le développement des villes depuis 2013.



n°1
Raisonnance
novembre 2013 Inspiration

n°2
Raisonnance
mai 2014 Le risque

n°3
Raisonnance
mai 2014 Le risque

n°4
Raisonnance
janvier 2015 Nouveaux leaders pour un nouveau monde

n°5
Raisonnance
mai 2014 Mémoire et développement

n°6
Raisonnance
juillet 2015 Ville intelligente

n°7
Raisonnance
janvier 2016 Le pouvoir autrement

n°8
Raisonnance
septembre 2016 Vivre ensemble

n°9
Raisonnance
juin 2017 La ville féconde

n°10
Raisonnance
janvier 2018 Gouvernance et complémentarité : le vrai visage de la confiance

n°11
Raisonnance
septembre 2018 Avec la promotion des territoires, écrire ensemble un nouveau récit de la Francophonie

n°12
Raisonnance
septembre 2019 Le fait religieux à l'heure de la gouvernance urbaine durable

n°13
Raisonnance
octobre 2019 Data & Collectivités, vers une nouvelle donne pour la ville

DANS VOTRE PROCHAIN NUMÉRO

Raisonnance

UNE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE POUR DES VILLES INCLUSIVES

Questions & réflexions



L'ESS pour un développement économique durable des territoires

Renforcer l'intégration et le lien social à travers l'ESS

Comme le dit Johanna Rolland, Maire de Nantes, Présidente de Nantes Métropole « l'ESS est un moteur pour nos territoires ».

L'innovation est au cœur du développement des territoires. Elle permet en effet d'imaginer et de préparer l'avenir, dans la perspective d'une prospérité partagée avec les habitants des territoires et donc porteuse d'une plus grande cohésion socio-économique et d'un meilleur vivre-ensemble. Les collectivités locales ont un rôle essentiel à jouer dans la promotion de l'Économie Sociale et Solidaire en créant les conditions favorables à l'installation des porteurs de projets, en soutenant leurs initiatives, en favorisant la rencontre des acteurs et en valorisant leurs actions, par exemple.



**“L'art de gouverner,
c'est l'art d'administrer un pays,
d'en conserver et d'en accroître
le bien-être et la moralité.”**

—
Émile de Girardin

